

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 434

**Artikel:** Les champions du médicament  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1018971>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(circulaire négative quant à l'extension au planning familial, diffusée parmi les médecins) et à Yverdon où les pouvoirs publics sont maintenant, semble-t-il, décidés, passant ainsi outre à l'opposition des médecins du lieu, à faire ouvrir — c'est aussi le sens de la pétition du MPF — une consultation complète, informative et prescriptive. Que faut-il de plus à ces médecins qu'une décision unanime du Grand Conseil, que la volonté manifeste de la population (la fréquentation du centre lausannois en est une preuve), pour cesser de défendre des positions que la défense de privilèges financiers et la conservation du pouvoir médical ne justifient pas ? Doit-on leur rappeler également que les gynécologues suisses, lorsqu'ils rejetaient, à « une très forte majorité », la solution des délais avant la votation fédérale, déclaraient « accorder la priorité à l'éducation sexuelle et à l'information anticonceptionnelle » et, surtout, se disaient « prêts à collaborer à l'extension de ces mesures » ?

## ANNEXE

### Protestation populaire

A l'appui de la pétition lancée par le MPF à Yverdon, cet exposé des « motifs » :

« La population yverdonnoise est composée essentiellement de travailleurs et travailleuses. Les faits nous montrent que c'est dans ce milieu, le plus défavorisé économiquement, que les problèmes sont les plus difficiles à surmonter :

— logements insuffisants, trop petits, mal isolés, trop chers pour des familles à revenu modeste;  
— revenus insuffisants obligeant les époux à travailler les deux ou à s'endetter; difficulté de réagir contre une société de consommation;  
— baisse des prestations des caisses maladie (augmentation de la franchise, remise en cause du paiement des examens gynécologiques, etc.);  
— insuffisance de la formation dans les domaines affectifs, psychologiques, sexuels, provoquant des troubles, des drames souvent insurmontables;

— d'après une étude faite à Genève, on estime qu'il y a une demande d'interruption de grossesse pour deux naissances vivantes et qu'une grossesse sur trois fait l'objet d'une demande d'interruption; qu'en est-il à Yverdon ?

— une contraception bien comprise permet d'éviter les accidents et encourage la planification familiale; ce point a été souligné très souvent par tous les milieux lors de la campagne précédant la votation sur l'initiative dite « du délai »;

— la politique sociale menée dans notre pays montre que ce sont toujours les familles salariées qui sont défavorisées (...).

Les signataires de la pétition déclarent donc : « Un centre de planning familial bien équipé est une nécessité urgente pour Yverdon et toute la région. De tels centres, avec la collaboration d'un médecin, existent dans d'autres villes du canton; il est bien entendu que lorsqu'il y a nécessité d'un traitement, le médecin du centre envoie la personne auprès d'un médecin ».

Les signataires protestent donc « contre l'opposition du corps médical d'Yverdon à la création d'un centre de planning familial au service de la population yverdonnoise et de la région (...) ».

### Les champions du médicament

Il est de plus en plus question, ici et là, de la surconsommation de médicaments. On parle aussi de l'introduction d'une liste-type, limitative, des produits indispensables. Mais qui sont les principaux fournisseurs du marché en la matière ? A tout sei-

gneur tout honneur : selon un classement de World Pharmaceutical Introductions qui publie la liste des sociétés pharmaceutiques selon le nombre des produits « introduits » en 1976, Hoffmann-La Roche arrive en tête, prenant la relève de Ciba-Geigy, qui avait la palme l'année précédente. Le classement en question (nouvelles « introductions » par société en 1976) :

| Société                       | Total des produits | Europe | Etats-Unis Canada | Amérique Latine | Asie Afrique Australie |
|-------------------------------|--------------------|--------|-------------------|-----------------|------------------------|
| Hoffmann-La Roche (Suisse)    | 60                 | 23     | 3                 | 16              | 18                     |
| Hoechst (Allemagne Fédérale)  | 53                 | 29     | 3                 | 12              | 9                      |
| Bristol-Myers (U.S.)          | 45                 | 11     | 10                | 13              | 11                     |
| Boehringer (Allemagne Féd.)   | 44                 | 19     | —                 | 19              | 6                      |
| Ciba-Geigy (Suisse)           | 40                 | 20     | 2                 | 11              | 7                      |
| Warner-Lambert (U.S.)         | 37                 | 11     | 8                 | 9               | 9                      |
| Johnson & Johnson (U.S.)      | 35                 | 16     | 5                 | 8               | 6                      |
| Squibb (U.S.)                 | 33                 | 16     | 1                 | 12              | 4                      |
| Merck (Allemagne Féd.)        | 29                 | 13     | 3                 | 13              | —                      |
| Sandoz (Suisse)               | 29                 | 17     | 2                 | 6               | 4                      |
| Bayer (Allemagne Féd.)        | 27                 | 14     | —                 | 8               | 5                      |
| Schering (Allemagne Féd.)     | 27                 | 15     | —                 | 9               | 3                      |
| Glaxo (Grande-Bretagne)       | 26                 | 13     | 1                 | 4               | 8                      |
| Pfizer (U.S.)                 | 26                 | 12     | 1                 | 4               | 9                      |
| American Home Products (U.S.) | 25                 | 13     | 4                 | 5               | 3                      |
| Schering Plough (U.S.)        | 25                 | 7      | 5                 | 9               | 4                      |